# Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2020

2020/2206(INI) - 20/01/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 340 voix pour, 100 contre et 245 abstentions, une résolution sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2019.

***Positionner l'UE comme un «partenaire de choix» dans un environnement géopolitique en mutation***

Le Parlement a souligné que la pandémie de COVID-19 était un signal d'alarme montrant la nécessité d'une politique étrangère et de sécurité plus forte, plus autonome, plus unie et plus affirmée.

Si l'UE veut jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, elle devrait pouvoir défendre un ordre international fondé sur des règles qui garantissent le multilatéralisme, la démocratie et les droits de l'homme, et promouvoir ses valeurs et ses intérêts de manière plus décisive dans le monde entier. Pour y parvenir, l'UE devrait d'abord aider efficacement ses partenaires dans son voisinage immédiat.

Le Parlement a invité l'UE à établir une coopération plus stratégique avec les pays tiers, fondée sur la confiance et les avantages mutuels, et à conclure des alliances avec des démocraties partageant les mêmes valeurs. Ses partenariats avec les Nations unies et l'OTAN devraient être renforcés afin de mettre en place une approche commune complémentaire des défis régionaux et mondiaux actuels et futurs en matière de sécurité, ainsi que des situations de conflit, des crises sanitaires, des menaces asymétriques et hybrides, des cyberattaques et de la désinformation.

***Une nouvelle ambition pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) : des approches régionales stratégiques fondées sur une volonté politique plus forte***

Rappelant qu'aucun État membre de l'UE ne dispose à lui seul de capacités et de ressources suffisantes pour faire face efficacement aux défis internationaux actuels, les députés ont estimé que, dans ce contexte, l'UE a besoin avant tout d'une volonté politique plus forte de la part des États membres de l'UE pour convenir ensemble des objectifs de la politique étrangère de l'UE et les faire progresser.

Les institutions de l'UE et les États membres sont invités à coordonner toute action en réponse à la crise COVID-19 entre eux et avec les partenaires internationaux afin de favoriser une réponse mondiale cohérente et inclusive à la pandémie. À cet égard, les députés ont réitéré leur appel en faveur d'une révision de la stratégie globale de l'UE afin de tirer les leçons de la nouvelle dynamique géopolitique, des menaces actuelles, y compris la pandémie COVID-19, et des défis à venir, et de réévaluer les objectifs et les moyens de la PESC.

La résolution a rappelé que la diplomatie du Parlement européen constitue un pilier important de la politique étrangère de l'UE, avec ses propres instruments et canaux distincts et complémentaires. Elle a invité les États membres à ouvrir d'urgence un débat sur la possibilité de passer du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée au moins dans certains domaines de la PESC, notamment les décisions relatives aux droits de l'homme et aux sanctions, en tant que moyen concret de renforcer l'influence de l'Union sur la scène internationale.

***Priorités géopolitiques***

***Royaume-Uni***

Les députés ont souligné qu'il est essentiel de convenir de réponses communes pour relever les défis de la politique étrangère, de sécurité et de défense, sur la base des principes du multilatéralisme, de la résolution des conflits par le dialogue et la diplomatie, et du droit international, en gardant à l'esprit que la plupart des menaces internationales affectent les deux parties avec la même intensité.

***Turquie***

Le Parlement a rappelé que les négociations d'adhésion avec la Turquie étaient formellement gelées, compte tenu de la situation des droits de l'homme, du recul démocratique et des défis posés à l'État de droit en Turquie. Il a appelé l'Union à définir d'urgence une meilleure stratégie géopolitique pour ses relations à court, moyen et long terme avec la Turquie, tout en soulignant l'intérêt stratégique commun de l'Union européenne et de la Turquie pour qu'un environnement stable et sûr soit établi en Méditerranée orientale.

***États-Unis***

Les députés ont souligné que la coopération transatlantique restait cruciale dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Ce partenariat devrait être revitalisé afin de faire face plus efficacement à la pandémie et à d'autres grands défis internationaux tels que le changement climatique. Ils ont condamné fermement l'attaque du Congrès des États-Unis par un groupe d'émeutiers « galvanisés par les théories du complot du Président Donald Trump » et les affirmations sans fondement de celui-ci suivant lesquelles l' élection présidentielle du 3 novembre 2020 aurait été truquée. Ils ont exprimé leur inquiétude face à la montée du populisme et de l'extrémisme de part et d'autre de l'Atlantique.

***Russie***

Le Parlement a plaidé pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie entre l'Union et la Russie, qui indiquerait clairement au groupe prodémocratie de la société russe la volonté constante de l'Union de s' engager et de coopérer. Il a demandé le renforcement du régime de sanctions, compte tenu notamment de la tentative d'assassinat d'Alexeï Navalny sur le territoire russe au moyen d'un agent neurotoxique militaire appartenant à la famille «Novitchok». Il a déploré le rôle négatif de la Russie dans les campagnes de désinformation et d'autres formes de guerre hybride menées contre l'Union et l'Occident et rappelé que le respect des accords de Minsk était une condition essentielle pour toute modification substantielle des relations entre l'Union et la Russie.

***Chine***

Les députés ont souligné l'importance pour l'UE de poursuivre une stratégie unifiée, réaliste, efficace et plus affirmée face à la Chine. Ils ont appelé à une politique de l'Union fondée sur les principes suivants: «coopérer là où c'est possible, se concurrencer là où c'est nécessaire, se confronter le cas échéant». En ce qui concerne Hong Kong, ils ont demandé de fait savoir à la Chine que l'UE ne tolérera pas la poursuite des violations des droits de l'homme à Hong Kong, au Tibet et au Xinjang, ni le traitement des personnes appartenant à des minorités.

***Renforcer les capacités et les moyens de l'Union dans le domaine de la PESC***

Le Parlement a apporté son soutien à la définition progressive et à la promotion d'une politique de défense commune tout en invitant les États membres à investir davantage dans leurs capacités de défense et à rééquilibrer les responsabilités au sein de l'OTAN. Il a insisté pour que l'Union endosse un rôle de premier plan sur la scène internationale face aux conséquences de la pandémie de COVID-19, ce qui nécessite des ressources financières suffisantes. De même, il a souligné l'importance des missions et opérations de la PSDC, insistant sur l'existence d'accords-cadres avec les pays tiers pour leur participation à des opérations européennes de gestion des crises.

Enfin, la résolution a mis l’accent sur la nécessité de développer une dimension cohérente liée à la politique climatique dans la PESC.